Image not found or type unknown

# Heritage d'un héritier dans le coma ne pouvant se déplacer

Par **iroise2913**, le **29/07/2016** à **22:57**

Bonjour,

Si l'un des héritier est dans le coma et ne peut signer les papiers pour la succession, que ce passe -t-il? Si cela bloque la vente d'un bien, faut-il attendre le réveil ou le contraire? Cordialement !

Iroise2913

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés